

**PROCÈS-VERBAL COMITÉ DIRECTEUR
FEDERATION FRANCAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL
Le 4 septembre 2025
par téléconférence**

Membres présents (10) : Aurélie BACELON, Vincent BIDAUT, Isabel BERTRAND, Christelle BONAVITA, Damien GUIONIE, Soazik KLEIN, Laetitia ODIN, Sylvain PONGE, Charlene SALZBORN, Nadège SINOQUET.

Membres excusés (13) : Jonathan BEHR, Marie-Christine BINOT, Victoria BITEUR, François BONNET, Julie FOUACE, Flavien HASSLAUER, Baptiste IZOULET, Frederic KERBECHÉ, Ludovic MEILLIER, Pablo OSSANDON, Fouzia SAIDI, Didier SEMINET, Marc WILLIAMSON.

Assistent également : Elliot FLEYS, Boris ROTHERMUNDT.

Il est constaté, à 20h05, que, 10 membres étant présents, le Comité directeur peut valablement délibérer sous la présidence de Soazik KLEIN, en l'absence de Didier SEMINET.

I. Ordre du jour

Le Secrétaire général rappelle l'ordre du jour :

- Ouverture, actualités
- Commissions
- DTN
- Vie fédérale
- Appel
- Divers

Le Comité directeur valide l'ordre du jour à l'unanimité.

II. Actualités

Le Comité directeur acte les démissions de Chiara ENRIONE-THORRAND et Clelia COSTES de leurs mandats de représentantes, titulaire et suppléante, des sportifs de haut niveau au sein des instances dirigeantes fédérales ainsi que de celui de co-présidentes, titulaire et suppléante, de la Commission fédérale des sportifs de haut niveau. Par conséquent le siège réservé à la représentante des sportifs de haut niveau au sein du Comité directeur et du Bureau fédéral est vacant. Conformément aux dispositions de l'article 36.1. des statuts une nouvelle élection sera organisée au sein de la commission fédérale des sportifs de haut niveau, dans les six mois suivant la vacance, pour élire un candidat titulaire et son suppléant, de même sexe que le membre sortant, pour la durée de mandat restant à courir.

Le Comité directeur prend en note et félicite l'AS Evry Baseball Softball Cricket qui s'est vue attribuer les droits d'organisation du championnat d'Europe 12U.

III. Commissions

CFA

Le Comité directeur approuve les procès-verbaux 3 et 4 de la CFA.

CFS

Le Comité directeur approuve les procès-verbaux 21.5, 24, 25, 26, 27 de la CFS.

Le Comité directeur, après avoir pris connaissance des recommandations de la CFS, décide des attributions de compétitions suivantes :

- 14-17 Mai 2026 - Challenge de France de Baseball 2026 - Toulouse et Bon Encontre
- 01-03 Mai 2026 - Challenge de France de Softball Masculin 2026 - Evry-Courcouronnes
- 11-12 Juillet 2026 - Open de France Féminin de Baseball 2026 - Compiègne
- 04-05 Juillet 2026 - Open de France de Softball Slowpitch 2026 - Nantes
- 30-31 janvier 2027 - Open de France de Baseball5 2027 - Nîmes
- 06-09 mai 2027 - Challenge de France de Baseball 2027 - Béziers et Montpellier

CFJ

Le Comité Directeur approuve les procès-verbaux 8 et 10 de la CFJ.

Attribution compétitions

- 19-20 Septembre 2026 - Coupe de France Baseball 10U Nord - Reims
- 19-20 Septembre 2026 - Coupe de France Baseball 10U Sud - Montendre
- 12-13 Septembre 2026 - Plateau préliminaire du Championnat de France Baseball 12U Nord - Sénart
- 12-13 Septembre 2026 - Plateau préliminaire du Championnat de France Baseball 12U Sud - Toulouse
- 19-20 Septembre 2026 - Plateau préliminaire du Championnat de France Baseball 15U Nord - Bréal-sous-Montfort et Lunéville
- 19-20 Septembre 2026 - Plateau préliminaire du Championnat de France Baseball 15U Sud - Meyzieu-Décines et La Rochelle
- 03-04 Octobre 2026 - Final4 du Championnat de France Baseball 12U - Ermont
- 17-18 Octobre 2026 - Final4 du Championnat de France Baseball 18U - Nice

CFJR

Le Comité directeur se prononce favorablement sur les textes préparés par la Commission fédérale juridique et réglementation en accord avec les organes et commissions de la Fédération concernés :

- circulaire sportives 2026 : catégories d'âges et années de participation ;
- circulaire financière 2026 : montant des mutations et extensions de licences ;
- RG 2026 titre II : extensions de licences ;
- formulaires administratifs 2026 : demande d'autorisation rencontre associations non affiliées, rattachement à un championnat régional, regroupement, report inversion changement terrain, convention d'entente..

La Commission fédérale juridique et réglementation est chargée d'établir l'annexe réglementation du présent Comité directeur en reprenant in extenso les textes votés et les modifications apportées en séance.

IV. DTN

INFBS :

- Ouverture inscription UC Règles BS #10

L'UC Règles Baseball Softball est une certification valable deux ans. Elle constitue un prérequis pour l'obtention des diplômes d'arbitre (AF1 BS), d'encadrant sportif (EF1 BSB5) et d'officiel (OF1 B5).

- Session #10 (automne 2025) : inscriptions ouvertes jusqu'au 20 décembre 2025. Les tests devront être passés au plus tard le 25 décembre 2025.
- Session #11 : prévue courant janvier 2026.

- Certification QUALIOPi

Grâce aux travaux menés par l'INFBS, sous la conduite d'Aina RAJOHNSON et Céline ALEXANDRE, l'organisme Certifopac a confirmé, le 11 juillet 2025, que les prestations de la FFBS répondent pleinement aux exigences du référentiel national qualité et au programme de certification CERTIFOPAC en vigueur.

La certification QUALIOPi est ainsi renouvelée jusqu'au 26 octobre 2028.

Service Civique FFBS 2025-2026 :

- Axel ROTHERMUNDT s'engage dans une mission du Service Civique au Pôle France de Toulouse. La mission confiée à Axel est de sensibiliser les acteurs de la fédération sur les questions d'éthique sportive et d'intégrité des pratiquants.
Contrat du 01/09/2025 au 30/04/2026

- Ellie BOUIS s'engage dans une mission du Service Civique au Pôle France de Boulouris. La mission confiée à Ellie est de soutenir la féminisation des pratiques et des fonctions bénévoles au sein de la fédération.
Contrat du 01/10/2025 au 31/05/2026

Équipe de France

- Toulouse International Baseball Week 2025

Dates : 20 au 24 octobre 2025

Lieu : Toulouse

Événement : Organisation d'un tournoi international de baseball rassemblant l'Équipe de France 18U ou 15U et plusieurs nations européennes majeures.

Équipes en 2025 :

Pays-Bas 18U

Espagne 18U

République Tchèque 18U (à confirmer)

France 18U

Moments forts :

- Première édition de la Toulouse International Baseball Week.
- Probable inauguration officielle de l'éclairage du terrain.
- Opportunité de visibilité internationale en France et de préparation compétitive pour l'EDF 18U et l'EDF 15U en alternance sur les années sans CE.

V. Vie Fédérale

Radiations

Le Comité directeur prononce la radiation des clubs suivants pour non-paiement de la cotisation fédérale faisant suite au rappel adressé par la trésorière générale :

- 013039 - BARBARY SHEEP BASEBALL CLUB D'AIX-EN-PROVENCE
- 020006 - I Filanci, Squadra di Baseball
- 084007- BASEBALL LOISIRS LES OLD STARS
- 099003 - BECKERICH HEGDEHOGS
- 973001 - CELECION DEPORTIVO JUVENILE DOMINICO FRANCES

VI. Appel au Comité Directeur

Appel de M. Jean-Marie AKOUETEVI (club 075049 - STADE FRANÇAIS) c Bureau fédéral du 8 août 2025

Suite à l'appel de M. Jean-Marie AKOUETEVI et après avoir pris connaissance des arguments avancés ainsi que de l'avis de la CFJR, le Comité directeur décide de confirmer la décision contestée du Bureau fédéral du 8 août 2025 elle-même confirmant la décision de la CFA du 16 juillet 2025 publiée dans son PV n°3, considérant qu'aucune violation de l'article 230 des règlements généraux, cité par le plaignant comme étant enfreint, ne saurait être retenue à l'encontre de la CRA Ile-de-France, et par conséquent à l'encontre de la CFA et du Bureau fédéral.

Le Comité directeur décide par ailleurs de mettre à la charge de l'appelant les frais d'ouverture de dossier et d'enquête, d'un montant de 50 euros.

Appel de M. Julien LEMEILLE, représentant légal de Timothée LEMEILLE (club 027004 WALLABIES BASEBALL CLUB) c PV4 de la CFA

Suite à l'appel de M. Julien LEMEILLE et après avoir pris connaissance des arguments avancés ainsi que de l'avis de la CFJR, le Comité directeur décide de confirmer la décision contestée du Bureau fédéral du 8 août 2025 elle-même confirmant la décision de la CFA du 16 juillet 2025 publiée dans son PV n°4, considérant qu'aucune violation de l'article 230 des règlements généraux, cité par le plaignant comme étant enfreint, ne saurait être retenue à l'encontre de la CRA Ile-de-France, et par conséquent à l'encontre de la CFA et du Bureau fédéral.

Le Comité directeur décide par ailleurs de mettre à la charge de l'appelant les frais d'ouverture de dossier et d'enquête, d'un montant de 50 euros.

Tous les sujets ayant été abordés et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 22h30.

La prochaine réunion du Comité directeur est prévue le 13 octobre 2025 par visioconférence.

De tout ce que dessus, le présent procès-verbal a été dressé par le Secrétaire général.

Soazik KLEIN
Présidente de séance

Damien GUIONIE
Secrétaire général

Modifications réglementaires

Comité directeur du 4 septembre 2025

I.	PROPOSITION DE MODIFICATION DES REGLEMENTS GENERAUX – SAISON 2026	1
	Proposition 1. Extensions de licences	1
II.	PROPOSITION D'ADOPTION DES CIRCULAIRES FINANCIERES – SAISON 2026	1
	Proposition 2. Montant des mutations et extensions de licences	1
III.	PROPOSITION D'ADOPTION DES CIRCULAIRES SPORTIVES – SAISON 2026.....	2
	Proposition 3. Catégories d'âges.....	2
	Proposition 4. Années de participation.....	2
IV.	PROPOSITION D'ADOPTION DES CIRCULAIRES ADMINISTRATIVES – SAISON 2026	2
	Proposition 5. Demande d'autorisation rencontre associations non affiliées.....	2
	Proposition 6. Formulaire de rattachement à un championnat régional	2
	Proposition 7. Formulaire de regroupement	2
	Proposition 8. Formulaire de report inversion changement terrain.....	2
	Proposition 9. Formulaire de convention d'entente.....	2

I. PROPOSITION DE MODIFICATION DES REGLEMENTS GENERAUX – SAISON 2026

Proposition 1. Extensions de licences

Exposé des motifs : ajout de la possibilité de bénéficier d'une extension de licence sur la base d'une licence pour pratique loisir dans un objectif de préservation des clubs à effectifs réduits ne pouvant offrir une pratique compétitive.

Article 75.1 Définition

L'extension de licence est une extension de la licence initiale qui a pour objectif principal de permettre à un licencié pour pratique compétitive ou loisir de pratiquer en compétition, dans un autre club que le sien, une discipline fédérale n'existant pas en pratique compétitive dans le club d'origine pour lequel la Fédération a homologué sa licence.

A ce titre, l'extension ne saurait être considérée comme une seconde licence ou un titre de participation distinct de la licence initiale ; la suspension, le retrait ou l'annulation, notamment suite à une mutation, de la licence entraînent la suspension, le retrait ou l'annulation, selon le cas, de l'extension qui y est liée.

Le régime des extensions de licence s'applique aux seules licences pour pratique en compétition ou loisir baseball et softball.

II. PROPOSITION D'ADOPTION DES CIRCULAIRES FINANCIERES – SAISON 2026

Proposition 2. Montant des mutations et extensions de licences

Exposé des motifs : mise à jour pour la saison 2026 et de la possibilité d'extensions de licences sur la base de licence loisir, le tarif de l'extension est alors celui de la licence compétition équivalente, à payer par le club d'extension.

Cf. 2f. Montant des mutations et extensions de licences – 2026

III. PROPOSITION D'ADOPTION DES CIRCULAIRES SPORTIVES – SAISON 2026

Proposition 3. Catégories d'âges

Exposé des motifs : mise à jour pour la saison 2026.

Cf. 1s. Catégories d'âges – 2026

Proposition 4. Années de participation

Exposé des motifs : mise à jour pour la saison 2026.

Cf. 4s. Années de participation - 2026

IV. PROPOSITION D'ADOPTION DES CIRCULAIRES ADMINISTRATIVES – SAISON 2026

Proposition 5. Demande d'autorisation rencontre associations non affiliées

Exposé des motifs : mise à jour pour la saison 2026.

Cf. 2a. Demande autorisation rencontre associations non affiliées - CD 04.09.2025

Proposition 6. Formulaire de rattachement à un championnat régional

Exposé des motifs : mise à jour pour la saison 2026.

Cf. 3a. Formulaire rattachement à un championnat régional

Proposition 7. Formulaire de regroupement

Exposé des motifs : mise à jour pour la saison 2026.

Cf. 4a. Formulaire de regroupement

Proposition 8. Formulaire de report inversion changement terrain

Exposé des motifs : mise à jour pour la saison 2026.

Cf. 5a. Formulaire report inversion changement terrain

Proposition 9. Formulaire de convention d'entente

Exposé des motifs : mise à jour pour la saison 2026.

Cf. 6a. Formulaire convention entente - CD 04.09.2025

 FFBS <small>FÉDÉRATION FRANÇAISE BASEBALL & SOFTBALL</small> Tél : 01 44 68 89 30 licences@ffbs.fr www.ffbs.fr	<i>Circulaire financière 2026/2</i>	<i>Adoption :</i> CD 16 octobre 2025
	MONTANT DES MUTATIONS ET EXTENSIONS DE LICENCE SAISON 2026	<i>Entrée en vigueur :</i> 1 ^{er} novembre 2025
		1 page

MUTATION

Articles 81 à 84 des règlements généraux

Période	BASEBALL	SOFTBALL
MUTATION ORDINAIRE	1 ^{er} novembre 2024 à 0 heure - au 31 janvier 2025 à minuit pour les clubs de Baseball, Softball, Baseball5 et Handicap (hors Nouvelle-Calédonie, Antilles et Guyane françaises), - au 15 mars 2025 pour les clubs de Baseball, Softball, Baseball5 et Handicap de Nouvelle Calédonie et des Antilles et Guyane françaises.	
MUTATION EXTRAORDINAIRE	Hors période de mutation ordinaire (motif : transfert de domicile, études, travail / dissolution, cessation d'activité ou fusion/scission du club d'origine)	
Montant	BASEBALL	SOFTBALL
NATIONAL	100 €	
RÉGIONAL	30 €	
JEUNES	10 €	

Les titulaires d'une licence non pratiquant, d'une licence pour pratique non compétitive (loisir), ou d'une licence pour pratique en compétition Baseball5 ou Handicap ou Sport adapté ne sont pas soumis au régime des mutations.

Le montant de la mutation est déterminé à partir du niveau de championnat le plus haut pratiqué par l'intéressé dans le cadre de sa dernière licence active.

EXTENSION DE LICENCE

Articles 75 à 80 des règlements généraux

STATUT INITIAL DU/DE LA PRATIQUANT(E)	MONTANT DE L'EXTENSION COMPETITION
Licencié(e) compétition	30 €
Licencié(e) loisir	15 € pour les 6U 30 € pour les 9U, 12U et 15U 65 € pour les 18U et plus
Joueurs/joueuses stagiaires des pôles Espoir	30 €
Joueurs/joueuses stagiaires des pôles France	100 €

 <p>FFBS FÉDÉRATION FRANÇAISE BASEBALL & SOFTBALL Tél : 01 44 68 89 30 licences@ffbs.fr www.ffbs.fr</p>	<i>Circulaire sportive 2026/1</i>	<u>Adoption :</u> CD 4 septembre 2025 <u>Entrée en vigueur :</u> 1 ^{er} janvier 2026
	<h2>CATEGORIES D'AGE</h2> <h3>SAISON 2026</h3>	1 page

	Années de naissance
23 ans et moins	2003 / 2004
21 ans et moins	2005 / 2006 / 2007
19 ans et plus	2007 et avant
18 ans et moins	2008 / 2009 / 2010
15 ans et moins	2011 / 2012 / 2013
12 ans et moins	2014 / 2015 / 2016
9 ans et moins	2017 / 2018 / 2019
6 ans et moins	2020 / 2021 / 2022

Pour tout type de licence et toute discipline

 FFBS <small>FÉDÉRATION FRANÇAISE BASEBALL & SOFTBALL</small> Tél : 01 44 68 89 30 licences@ffbs.fr www.ffbs.fr	<i>Circulaire sportive 2026/4</i>	<u>Adoption</u> : CD 4 septembre 2025
	<u>ANNÉES DE PARTICIPATION</u> SAISON 2026	<u>Entrée en vigueur</u> : 1 ^{er} janvier 2026
		1 page

Pour toutes rencontres sportives, de quel que type que ce soit : compétitives (échelons nationaux, régionaux et départementaux), amicales, loisir.

BASEBALL (dont sport adapté et handicap)

19 ans et plus	2007 et moins, 2008, 2009, 2010
18U	2008, 2009, 2010, 2011
15U	2011, 2012, 2013, 2014 Les joueurs nés en 2014 ne sont pas autorisés à participer à des rencontres jouées avec des balles en cuir
12U	2014, 2015, 2016, 2017
10U	2016, 2017, 2018, 2019
9U	2017, 2018, 2019, 2020
6U	2020, 2021, 2022

SOFTBALL / BASEBALL5 (dont sport adapté et handicap)

19 ans et plus	2007 et moins, 2008, 2009, 2010 2011 pour les joueurs ou joueuses du Pôle France ou inscrits sur la liste des sportifs de haut niveau, espoirs ou collectifs nationaux
18U	2008, 2009, 2010, 2011
15U	2011, 2012, 2013, 2014
12U	2014, 2015, 2016, 2017
9U	2017, 2018, 2019, 2020
6U	2020, 2021, 2022

 <p>FFBS FÉDÉRATION FRANÇAISE BASEBALL & SOFTBALL Tél : 01 44 68 89 30 licences@ffbs.fr www.ffbs.fr</p>	Formulaire administratif 2026/2	<u>Adoption :</u> CD 4 septembre 2025 <u>Entrée en vigueur :</u> 1 ^{er} janvier 2026
	DEMANDE D'AUTORISATION DE RENCONTRE(S) AVEC UNE OU PLUSIEURS STRUCTURES NON AFFILIEES SAISON 2026	1 page

*Conformément à l'article 16.2 du règlement intérieur,
ce formulaire est à adresser au secrétaire général de la Fédération 8 jours au minimum avant la date prévue
de la rencontre.*

<input type="checkbox"/> Baseball <input type="checkbox"/> Softball <input type="checkbox"/> Baseball5 <input type="checkbox"/> Handicap <input type="checkbox"/> Sport adapté				
CATEGORIE : <input type="checkbox"/> 9U <input type="checkbox"/> 10U <input type="checkbox"/> 12U <input type="checkbox"/> 15U <input type="checkbox"/> 18U <input type="checkbox"/> 19 et plus				
<u>NOM DU TOURNOI :</u>			<u>NIVEAU</u>	
<u>Lieu :</u>	<u>Date :</u>		<input type="checkbox"/> Départemental <input type="checkbox"/> Régional <input type="checkbox"/> National <input type="checkbox"/> International	
<u>Organisateur :</u>				
<u>Ligue :</u>				
<u>Comité d'Organisation :</u>			<u>Correspondant :</u>	
<u>Adresse :</u>				
<u>Tél :</u>	<u>Port :</u>		<u>E-mail :</u>	

<u>Pays et/ou Clubs invités ou recevant :</u>		
<u>Droits d'engagement :</u>	<u>Euros</u>	<u>Date limite d'inscription :</u>
<u>Mode de compétition :</u> <input type="checkbox"/> Poules	<input type="checkbox"/> Round Robin	<input type="checkbox"/> Elimination directe
<u>Nombre d'arbitres :</u>	<u>Nombres de scoreurs :</u>	
<u>Nature des récompenses :</u>		
<u>Permanence premiers secours :</u> <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		
<u>Restauration :</u> <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		

INTERIEUR	EXTERIEUR
<u>Nombres de salles :</u>	<u>Nombres de terrains :</u>
<u>Nombres de vestiaires :</u>	<input type="checkbox"/> Aux normes <input type="checkbox"/> Aménagés
<u>Sanitaires :</u> <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<u>Vestiaires :</u> <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

<u>Nombre de joueurs :</u>	<u>Nombre de spectateurs attendus :</u>	<u>Nombre de rencontres prévues :</u>
----------------------------	---	---------------------------------------

<u>Partie à remplir par l'organisateur</u>	<u>Partie à remplir par la Fédération</u>
<u>Date de la demande :</u>	<u>Demande reçue le :</u>
<u>Cachet et signature de l'organisateur :</u>	<u>Autorisation :</u> <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
	<u>Cachet et signature :</u>

<u>Motif du refus :</u>
